



# AVIS DE DÉPÔT

**AVIS** est par les présentes donné par le soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase, MRC de Témiscouata :

**QU'** à sa séance ordinaire du 7 janvier 2020 tenue aux lieu et heure désignés, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Athanase a déposé le **Projet de règlement R 194-2020** intitulé :

**Règlement numéro R 194-2020 ayant pour objet de fixer, pour l'année financière 2020, les taux de la taxe foncière générale et des taxes spéciales, les tarifs de compensation pour le service de vidange et de recyclage, et pour la vidange des installations septiques**

**QUE** ce projet de règlement consiste à fixer, pour l'année financière 2020, les taux de la taxe foncière générale et des taxes spéciales, les tarifs de compensation pour le service de vidange et de recyclage, et pour la vidange des installations septiques

**QU'** à la même séance régulière du Conseil municipal du 7 janvier 2020 un avis de motion a été donné pour l'adoption dudit règlement lors d'une prochaine séance du Conseil;

**QUE** toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement sur le site Internet de la Municipalité à [www.saint-athanase.com](http://www.saint-athanase.com) et, en personne, aux heures d'ouverture du bureau municipal;

**QUE** toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler concernant ce projet de règlement est priée de les faire parvenir par écrit, **au plus tard le jeudi 30 janvier 2020, à 15h**, à la direction générale de la Municipalité;

**QUE** cet avis de publication sera affiché à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal à compter de la date de cet avis jusqu'à la date de la prochaine séance du Conseil.

Donné à Saint-Athanase, ce 8<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2020

---

Marc Leblanc, LL.B.  
Directeur général et secrétaire-trésorier



## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies, aux endroits désignés par le conseil, le 8<sup>e</sup> jour de janvier de l'an 2020 à 10h30.

EN FOI DE QUOI, j'émet ce certificat, ce huitième jour de janvier de l'an 2020.

ET J'AI SIGNÉ :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. Leblanc", with a horizontal line extending to the right.

---

Marc Leblanc, LL.B.  
Directeur général et Secrétaire-trésorier  
Municipalité de Saint-Athanase